

Sur les chemins de l'égalité

Droits politiques

1793	Instauration du suffrage « universel » ; les femmes sont exclues de la citoyenneté. Constitution non appliquée
1795	Les femmes sont exclues de la vie politique
1848	Deuxième république. Rétablissement du suffrage « universel » ; les femmes sont privées de droits politiques. Seul le projet de la Constitution d'Olinde Rodrigues prévoit l'égalité des droits politiques pour les deux sexes
1849	Jeanne Deroin tente de se présenter aux élections législatives
1875	La Constitution confirme la privation des droits politiques pour les femmes
1876	Hubertine Auclert fonde « Le Droit des femmes », le premier groupe suffragiste (devient Le Suffrage des Femmes en 1883)
1881	Fondation de La Citoyenne, hebdomadaire suffragiste d'Hubertine Auclert
1909	Création de l'Union française pour le suffrage des femmes
1914	Organisation d'un « vote blanc », sondage auprès des femmes sur leur désir de voter - Plus de 500 000 réponses favorables
1916	Proposition Barrès pour le « suffrage des morts », c'est-à-dire permettre de voter aux veuves et mères de soldats tués à la guerre
1919	La Chambre des députés se prononce en faveur des droits politiques intégraux. Sénat : rapport défavorable
1920	Proposition de loi déposée par J. Guesde pour l'égalité civile et politique
1922	Rejet par le Sénat. A la Chambre, projet de faire voter les veuves de guerre
1925	Tour de France suffragiste de Marthe Bray. Des candidates communistes sont élues. Mme Variot siège au conseil municipal de Malakoff. La Chambre des députés se prononce pour le vote municipal
1934	Campagne de Louise Weiss
1935	Campagne nationale pour le vote municipal ; organisation de votes « parallèles » avec la complicité de nombreuses municipalités
1936	La Chambre se prononce pour l'égalité politique des sexes. Mmes Brunschvicg, Lacore et Joliot-Curie sont nommées sous-secrétaires d'État
	« Les femmes sont électrices et éligibles

	dans les mêmes conditions que les hommes » proclame l'Ordonnance du 21 avril, signée du général de Gaulle
1945	Les femmes votent et sont élues pour la première fois aux élections municipales d'avril puis en octobre pour l'Assemblée constituante
1947	Germaine Poinso-Chapuis est la première femme nommée ministre
1982	Un projet de loi prévoit d'instaurer un quota de 25 % de femmes pour les listes de candidatures. Elle est rejetée par le Conseil constitutionnel